

**Communiqué de presse  
24 février 2022**

## **73 entreprises de la région Ile de France ont intégré le programme d'Engagements Volontaires pour l'Environnement - Transport et Logistique (EVE) en 2021**

**4 entreprises de la région Ile de France, BALZAC PARIS, EQIOM, FERRERO et STEF récompensées pour leurs actions en faveur de l'environnement.**

Lors du Rendez-vous du transport et de la logistique éco-responsables organisé dans le cadre du programme d'Engagements Volontaires pour l'Environnement - Transport et logistique (EVE), 4 entreprises de la région Ile de France, BALZAC PARIS, EQIOM, FERRERO et STEF ont été récompensées pour leurs actions de réduction des émissions de Gaz à Effet de Serre (GES) et de polluants atmosphériques.

A l'image de ces lauréats, 73 entreprises ont intégré le programme EVE avec ses dispositifs Objectif CO<sub>2</sub>, EVcom et FRET21 en 2021 ce qui porte à 268 le nombre d'entreprises de la région Ile de France qui agissent aujourd'hui pour réduire l'impact environnemental de leurs activités de transport et logistique.

Ces entreprises ont signé une charte d'engagement ou obtenu un label du programme EVE, porté par l'ADEME, Eco CO<sub>2</sub> et les Organisations Professionnelles de la chaîne logistique et du transport de voyageurs (AUTF, CGI, FNTR, FNTV, OTRE, Union TLF) avec le soutien du ministère de la Transition écologique. Ce programme vise à fédérer l'ensemble des parties prenantes du secteur du transport routier - chargeurs, commissionnaires de transports, grossistes, transporteurs routiers de marchandises et de voyageurs – et de la logistique autour d'un même objectif : la transition écologique du secteur.

### **L'Ile de France, une région engagée dans la transition écologique avec le programme EVE**

En 2021, 45 entreprises de transport se sont engagées dans la Charte Objectif CO<sub>2</sub> et 7 entreprises ont obtenu le label Objectif CO<sub>2</sub>, soit 40 entreprises de transport de marchandises et 12 entreprises de transport de voyageurs.

Le dispositif Objectif CO<sub>2</sub> est destiné aux grossistes et aux entreprises du transport de marchandises et de voyageurs. Les entreprises adhérentes à la charte s'engagent à réduire a minima de 5% leurs émissions de CO<sub>2</sub> sur 3 ans. Pour aller plus loin et à la suite d'un audit rigoureux et indépendant, un label est attribué pour 3 ans par les représentants du ministère de la Transition écologique, de l'ADEME et des organisations professionnelles aux entreprises les plus vertueuses en termes d'émissions de GES et de polluants atmosphériques.

Également, dans le cadre du programme EVE, 21 entreprises franciliennes agissant en qualité de donneur d'ordres de prestations de transport ont adhéré en 2021 au dispositif FRET21 pour mieux intégrer l'impact des transports dans leur stratégie de développement durable.

**Depuis le lancement du programme EVE en 2018, les 268 entreprises engagées en Ile de France se sont fixées des objectifs de réduction de leurs émissions représentant plus de 343 000 tonnes de CO<sub>2</sub>e.**

Depuis début 2021 les entreprises de transport du dispositif Objectif CO<sub>2</sub> s'engagent sur des plans d'action plus ambitieux avec une moyenne de réduction des GES de 10%. Les actions les plus fréquemment mises en œuvre sont notamment le report modal (principalement passer du transport routier au transport fluvial ou ferroviaire), l'utilisation de véhicules « verts » (bioGNV, GNL) et l'optimisation des tournées de livraison.

## 4 entreprises d'Ile de France récompensées pour leurs actions en faveur de l'environnement

### - EQIOM : Lauréat pour la meilleure coopération entre acteurs

EQIOM, acteur majeur dans les matériaux de construction depuis plus de 100 ans, a renouvelé en 2020 son engagement dans le dispositif FRET21 avec un objectif encore plus ambitieux que le précédent : réduire de 14 % les émissions de GES de ses activités de transport et logistique. Ce Trophée, l'entreprise le doit à son projet d'économie circulaire, qui repose d'abord sur une coopération solide entre plusieurs partenaires. La récupération des drèches de brassage de la brasserie GOUDALE et la transformation des drèches en méthane par Agriopale vont ainsi permettre d'alimenter une flotte de véhicules MAUFFREY en bio GNV.

Pour en savoir plus : <https://www.eve-transport-logistique.fr/eqiom-obtient-le-trophee-eve-2021-pour-sa-demarche-deconomie-circulaire-en-bio-gnv/>

### - FERRERO et STEF : Lauréats pour la meilleure coopération entre acteurs

FERRERO et STEF ont reçu le trophée de la meilleure coopération entre un chargeur et un prestataire logistique, pour leur liaison fluviale de transport de marchandises sous température dirigée sur l'axe Seine. Mis en œuvre entre Rouen et Gennevilliers en juillet 2021, ce projet multimodal fluvial/route expérimental est le fruit d'un partenariat entre Ferrero, STEF et MONOPRIX, en association avec VNF (Voies navigables de France) et avec le support du Club Demeter. FERRERO en France confirme ainsi son objectif de réduire de 7% son empreinte carbone liée aux transports entre 2019 et 2022.

Pour en savoir plus : <https://www.eve-transport-logistique.fr/ferrero-et-stef-recoivent-le-trophee-eve-2021-pour-la-mise-en-place-dun-nouveau-schema-route-fluvial-route/>

### - BALZAC PARIS – Lauréat de la meilleure progression – catégorie Chargeur

Balzac Paris est une marque de mode éthique pour femmes et enfants, créée en 2014. L'entreprise Balzac Paris, engagée dans le dispositif FRET21 depuis 2019 a dépassé son objectif initial de réduction de 12% de ses émissions de GES et a atteint 18% après deux années d'engagement. Pour réaliser cette performance l'entreprise Balzac Paris a travaillé son engagement principalement sur deux axes : les distances parcourues et les moyens de transport.

Pour en savoir plus : <https://www.eve-transport-logistique.fr/balzac-paris-reduit-ses-emissions-de-ges-en-transport-et-logistique-et-obtient-le-trophee-eve-2021/>

**A propos du programme EVE (Engagements Volontaires pour l'Environnement - Transport et Logistique)** Le programme EVE vise à accompagner l'ensemble des entreprises dans la réduction de l'impact énergétique et environnemental de leurs activités de transport et logistique. Il s'appuie sur des dispositifs spécifiques destinés aux chargeurs, aux commissionnaires de transport, aux grossistes et aux transporteurs de marchandises et de voyageurs. Une plateforme commune d'échange de données permet à chacun de connaître son impact sur [www.eve-transport-logistique.fr](http://www.eve-transport-logistique.fr). Le programme EVE est porté par l'ADEME, Eco CO2 et les Organisations Professionnelles (AUTF, CGI, FNTR, FNTV, OTRE, Union TLF) et bénéficie du soutien du ministère de la Transition écologique. Il est financé par les fournisseurs d'énergie dans le cadre du dispositif des certificats d'économies d'énergie.

**L'ADEME en bref :** À l'ADEME - l'Agence de la transition écologique -, nous sommes résolument engagés dans la lutte contre le réchauffement climatique et la dégradation des ressources. Sur tous les fronts, nous mobilisons les citoyens, les acteurs économiques et les territoires, leur donnons les moyens de progresser vers une société économe en ressources, plus sobre en carbone, plus juste et harmonieuse. Dans tous les domaines - énergie, économie circulaire, alimentation, mobilité, qualité de l'air, adaptation au changement climatique, sols... - nous conseillons, facilitons et aidons au financement de nombreux projets, de la recherche jusqu'au partage des solutions. À tous les niveaux, nous mettons nos capacités d'expertise et de prospective au service des politiques publiques. L'ADEME est un établissement public sous la tutelle du ministère de la Transition écologique et du ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation. [www.ademe.fr](http://www.ademe.fr) et sur @ademe.

### Contacts presse Eco CO2 : Agence VLC

Valérie Leseigneur – [valerie@agencevlc.com](mailto:valerie@agencevlc.com) - Tél. : + 33 (0)6 68 80 37 35

Camille Neblai - [camille@agencevlc.com](mailto:camille@agencevlc.com) - Tél. : + 33 (0)6 30 60 29 61

